

LE DEVOIR.com

OPINION

Lettres - Monsieur Harper, non

Madeleine Le May, Le 23 septembre 2008

Édition [du vendredi 26 septembre 2008](#)

Mots clés : Stephen Harper, Loi sur les jeunes contrevenants, Justice, Jeunesse, Québec (province)

Je prends la parole aujourd'hui pour unir ma voix à celle de Luc Cadieux, des Centres jeunesse Outaouais, et à celle de l'Association des centres jeunesse du Québec. Je suis totalement contre le durcissement de la loi sur les jeunes contrevenants préconisé par le gouvernement conservateur.

Je crois que cette loi ne peut que nuire à notre société et à notre sécurité dans son ensemble. Il est connu que la prison est l'école des criminels. Envoyer des jeunes de 14 ans en prison ne peut que produire des criminels encore plus endurcis et plus dangereux. Au lieu de prendre les deniers publics pour changer la loi et construire plus de prisons, Harper devrait utiliser ces argents pour indemniser les victimes d'actes criminels et pour permettre à ces jeunes criminels souffrants d'avoir accès à des thérapies de réadaptation pour se réintégrer socialement.

Même si je peux sympathiser avec les parents d'enfants victimes de ces jeunes endurcis, je ne crois pas que le réflexe naturel de la punition excessive soit le remède à leur souffrance. Beaucoup de ces jeunes criminels viennent de familles et de milieux sociaux dysfonctionnels et déséquilibrés qui sont habituellement la source de leurs problèmes. Certains s'en sortent mieux que d'autres.

Je crois que nous devons lutter contre le gouvernement Harper et ses lois répressives et rétrogrades. Ne nous laissons pas bernier par des promesses remplies d'esprit de vengeance envers des jeunes en très grande difficulté. Aidons ces jeunes endurcis à trouver le chemin de l'équilibre dans leur vie et dans la société. Le durcissement de la loi n'est certainement pas le chemin à prendre. J'invite le gouvernement du Québec à utiliser le droit de veto pour se retirer de l'application de cette loi rétrograde dans notre province. Le système fonctionne bien au Québec, et il ne faudrait surtout pas le démolir.

Publicité - Un produit ou un service ?

Recherche	
<input type="text"/>	RECHERCHER